

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

Le 10 mai 2023 à 14h00, les membres de l'Association Ensemble Leucémie Lymphomes Espoir (ci-après, ELLyE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Lyon sur convocation du Président Guy Bouguet et du Conseil d'administration, conformément aux statuts. En raison de la situation sanitaire liée au COVID -19 et des risques qui subsistent pour les personnes immunodéprimées, nous avons mis en place une plateforme web afin de permettre aux adhérents d'y participer à distance. Les adhérents qui ont souhaité voter en « anticipé » ont pu exprimer leur voix en votant jusqu'au 01/05/2023 via notre plateforme de vote (Balotilo). Ceux qui étaient présents virtuellement ont reçu un courriel les invitant à exprimer leur voix via notre plateforme de vote. Les votes ont été clos à 16h.

Il a été établi une feuille d'émargement qui a été signée, à leur entrée, par les membres présents en leur nom propre et en tant que mandataire. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée est présidée par M. Guy BOUGUET, Président. M. Jean-François Faloviez, Secrétaire est désigné comme secrétaire de séance. 24 membres à jour de cotisation sont présents physiquement, 14 membres à jour de cotisation sont présents via la plateforme web zoom, 35 membres ont votés en « anticipé » et 110 sont représentés. Notons que 37 procurations sont considérées comme nulles (pas à jour de cotisation, mandataire absent à l'AG ou réception après la date fixée dans la convocation). Aucun quorum n'étant requis dans les Statuts, le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Les 24 membres présents représentent 110 membres avec les procurations associées sachant que chacun peut représenter 5 procurations.

À la demande du Président, le Secrétaire, Jean-François FALOVIEZ se présente, souhaite la bienvenue à l'assistance et annonce le déroulé de l'Assemblée et demande une minute de silence en mémoire des membres disparus.

Ordre du jour

Il sera présenté à l'ordre du jour :

1. Émargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs,
2. Désignation du Président de séance et du Secrétaire,
3. Rapport moral 2022 présenté par le Président,
4. Rapport financier 2022 présenté par le Trésorier,
5. Rapport du Commissaire aux Comptes et approbation des comptes 2022,
6. Présentation et approbation du règlement intérieur
7. Projets 2023, budget prévisionnel 2023 et approbation,
8. Élection du Conseil d'administration,
9. Questions diverses.

3. Rapport moral et d'activité 2022

Le Président, Guy BOUGUET, présente le rapport moral et d'activité joint en annexe, qui est accepté à l'unanimité.

4. Rapport financier 2022

Le Trésorier, Joël HEUZE, présente le rapport financier 2022.

5. Rapport du Commissaire aux Comptes et approbation des comptes 2022

Votes-en anticipé : Oui = 31 Non = 0 Ne se prononce pas = 4

Vote en live : Oui = 12 Non = 0 Ne se prononce pas = 2

Votes dans l'assemblée (mandats compris) : Oui = 134 Non = 0 Ne se prononce pas = 0

Le budget est approuvé

6. Présentation et approbation du Règlement intérieur.

Votes-en anticipé : Oui = 26 Non = 0 Ne se prononce pas = 6

Vote en live : Oui = 11 Non = 0 Ne se prononce pas = 3

Vote dans l'assemblée : Oui = 134 Non = 0 Ne se prononce pas = 0

Le règlement intérieur est approuvé

7. Projets 2023, budget prévisionnel 2023 et approbation

Le Président, Guy BOUGUET, présente les projets 2023 et le budget estimé pour les réaliser.

Votes-en anticipé : Oui = 31 Non = 0 Ne se prononce pas = 4

Votes en live : Oui = 11 Non = 0 Ne se prononce pas = 3

Vote dans l'assemblée : Oui = 134 Non = 0 Ne se prononce pas = 0

Le budget est approuvé

8. Élection du Conseil d'administration

Guy Bouguet présente les candidats au poste d'administrateur puis l'assemblée présente vote à bulletin secret.

Le dépouillement a lieu de 16h à 17h avec une double vérification des votes.

134 bulletins au total

Nous enregistrons 3 bulletins nuls (plus de 16 noms cochés ou vierge).

Le nombre de voix exprimée par candidat est le suivant :

- AGUILA FARGEAS Anne Marie = 169
- AUBANEL OLLIVIER Danièle = 146
- AUMONT Pierre = 138
- AUMULLER Christoph = 135
- BROYART Jean-Pierre = 96 (non élu)
- FALOVIEZ Jean-François = 60 (non élu)
- FOUILLAND Loïc = 170
- GROSSIN Daniel = 113
- HEUZE Joël = 169
- JURIE Michel = 127
- LAURENS Claude = 158
- LEFEBVRE Martine = 153
- LEMAITRE Jean-Luc = 124
- NEYRAND Henri = 110
- PERENNES Mickael = 146
- ROBERT Yves = 151
- TAUZIA Lucien = 134
- VILLAUME Nathalie = 162

À l'issue du dépouillement Guy Bouguet dévoile les noms qui constituent le nouveau conseil d'administration élu pour une durée de 3 ans. Un CA sera organisé prochainement en visio afin que ce dernier définisse le nouveau bureau de l'association.

9. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Guy Bouguet
Président



Jean François Faloviez
Secrétaire

